

Informations de base	
<b>2025/2835(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles spécifiques d'hygiène applicables à l'abattage d'urgence des ongulés domestiques, au thon congelé en saumure et aux produits hautement raffinés	
Complétant <a href="#">2000/0179(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
4.20.05 Législation et police sanitaire	
4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2025)04809</a>	18/07/2025	